

Justice et Liberté

**Maisons
Cleps d'OR**

image non contractuelle

**Votre Maison
RT2012**
à partir de
1 000 €/m² TTC
(Voir les conditions en agence)

maisons-clefsdor.com

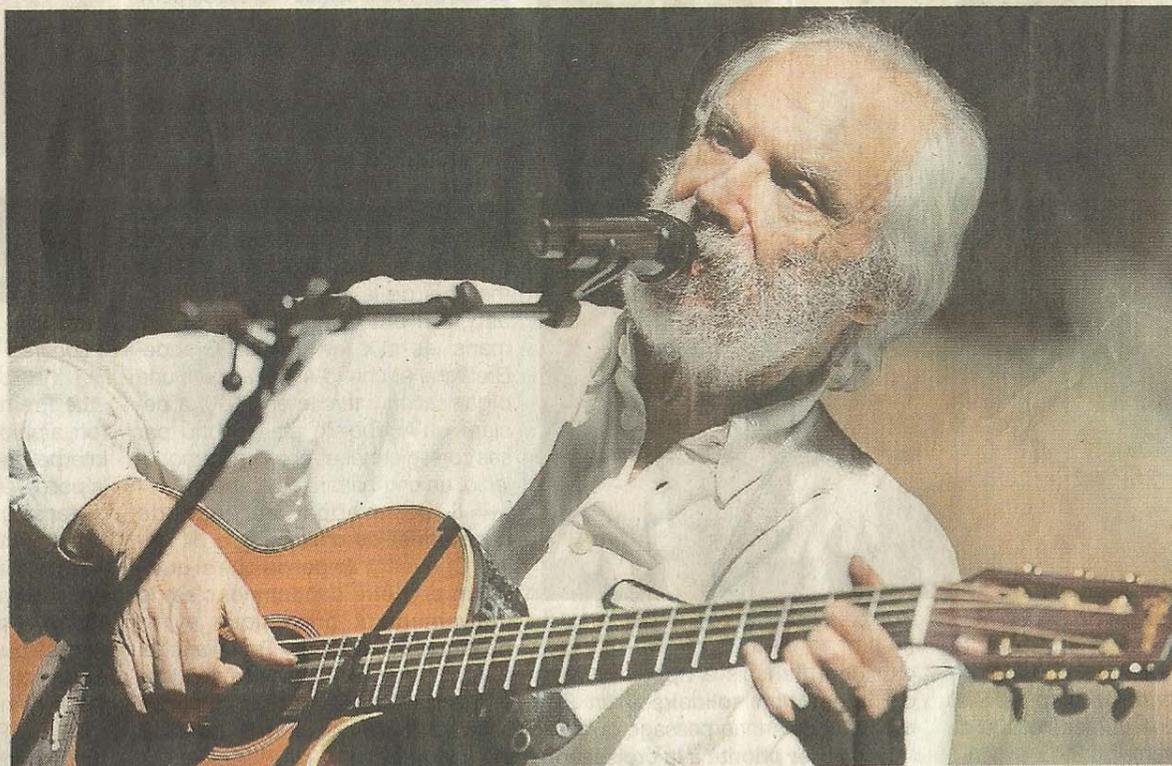
GRUPE
François Léon

Le chant de Moustaki ne s'éteindra pas

pour Piaf,
co, Reg-
1969, Le
porté par
e, a pro-
es Mous-
nt de la
a quittée
atteint
ie respi-
l'artiste
phié en
écédé à
ns. Mais,
ons lui

Cultures
e journal

aussi sur
france.fr



Archives AFP

À Camaret, la mer comme remède après la guerre

Le voilier *Chancellor*, basé à Camaret, embarque d'anciens soldats d'Afghanistan, victimes du syndrome de stress post-traumatique, pour avoir été exposés à des violences. La voile redonne confiance à ces hommes « cassés » par la guerre. Ils témoignent.

Page 6



Un collier de grande valeur volé au Festival de Cannes

Page

Finistère

Le port du Conquet perd ses bateaux

La mer au secours des soldats « cassés »

En voilier, deux anciens de l'Afghanistan ont retrouvé un peu de goût et de confiance. L'association Ad Augusta les a embarqués de Toulon à Brest.

Comment reconstruire un soldat, lorsque, sous son casque, l'horreur ne se limite pas à un froid décompte des victimes de guerre ? Michel Pech a choisi la mer. Parce qu'« il faut s'extraire du milieu hiérarchique » dit-il, pour aider à retrouver l'estime de soi. Avec son père, ils ont ainsi accompagné Antony et Jérôme, deux soldats blessés en Afghanistan et victimes d'un syndrome de stress post-traumatique. Troubles de l'humeur, pertes d'envies, dévalorisation... « Ils ont été tellement proches de la mort et les activités du quotidien paraissent tellement dénuées de sens, qu'ils n'arrivent plus à se situer », explique le skipper.

La guerre en Afghanistan a fait grimper le nombre de victimes. « La Défense en reconnaît 150, selon Michel Pech. Cela toucherait en fait 6 à 7 % des gens au combat. Depuis deux ans, c'est reconnu comme maladie, mais les structures ne savent pas quoi faire pour aider à la réinsertion sociale et professionnelle ».

« Une place quelque part »

Antony et Jérôme ont pris la Méditerranée et l'Atlantique de plein fouet. Partis de Toulon à bord du voilier de 11,50 m *Chancellor*, ils sont arrivés à Brest début mai après quatre semaines de navigation. « Ma première expérience de la mer, témoigne Antony, 31 ans, du Gers. À part mon canapé et ma TV, je n'avais pas vu grand-chose depuis un an et demi. Là, j'avais l'impression de repartir en mission ».

En quoi tenir la barre, tourner un



De gauche à droite, Michel Pech, président d'Ad Augusta, Jérôme et Antony, anciens d'Afghanistan. Ici devant Gibraltar.

winch, hisser les voiles peut-il aider ? « Être à 400 km des côtes permet de faire le point, juge Antony. On n'est pas pollué par les bruits. Il y a une plénitude, juste le vent dans la voile. Alors qu'à terre, un simple avion qui passe vous replace dans des faits traumatisants. Là, on constate que l'univers est grand. Et on se dit qu'il y a sûrement une place pour nous quelque part ».

Michel Pech, ancien directeur de formation à la Fondation Saint-Cyr, ancien nageur de combat, s'était ainsi retapé après avoir lui-même été victime du syndrome. Il a créé Ad

Augusta (Vers la lumière), basée à Camaret (Finistère). « Ce n'est pas juste un tour de voilier », explique-t-il. Le voyage se fait en accord avec les médecins psychiatres. À bord, un travail est réalisé sur « l'estime de soi, la force de caractère et la résilience ». Des manœuvres sont filmées et regardées. « On voyait qu'on n'avait pas changé, qu'on était toujours les mêmes bonshommes », ajoute Jérôme, du Tarn.

Petit à petit, les deux équipiers qui, assommés de médicaments, dormaient seize heures par jour à leur arrivée, ont conduit des raisonnements

logiques, tenu des quarts de nuit ou géré des entrées de port. Antony est enthousiaste : « Dans notre situation, d'habitude on fuit les responsabilités, les gens. Là, on voit qu'on peut être utile à quelque chose. Je suis sur une autre dynamique ». Et Jérôme est devenu mordu de voile : « C'était puissant. Je suis monté dans le haut du mât changer une ampoule. La nuit, quand Michel allait se coucher, il fallait faire face. J'ai vraiment accroché. D'ailleurs, je remonte naviguer. C'est parti » !

Sébastien PANOU.

Dos rond des artisans face à la crise

Les difficultés de trésorerie se multiplient. Mais l'artisanat breton tient bon. Il représente 126 000 salariés.

Trois questions à...



Serge Le Flohic. Président régional de l'Union des patrons de l'artisanat (UPA).

Comment l'artisanat breton résiste-t-il à la crise ?

Depuis 2008, les entreprises de moins de 50 salariés (98 % des entreprises françaises) ont contribué à amortir les effets de la crise, en continuant à créer de l'emploi. Ces entreprises font face aujourd'hui à des difficultés croissantes, notamment en terme de trésorerie. Face à cette situation qui touche les 54 500 entreprises bretonnes, qui emploient plus de 126 000 salariés (soit 16 % du secteur privé), nous continuons à faire le dos rond. Mais nous enregistrons une baisse de 2 % du chiffre d'affaires global de 15 milliards d'euros réalisés par l'artisanat et le commerce de proximité en Bretagne.

Le statut d'auto-entrepreneur est toujours très décrié au sein de l'artisanat...

Nous ne sommes pas contre, mais il est vrai que beaucoup considèrent que ce régime entraîne une concurrence déloyale. Il faudrait que les entreprises qui dépendent de l'artisanat soient exclues de ce régime. Le système est à revoir selon nous.

Les contrats de génération et la loi sur la sécurisation de l'emploi sont-ils, eux, bien perçus ?

Nous avons participé aux travaux concernant la sécurisation de l'emploi. C'est globalement positif pour nous tout comme l'instauration des complémentaires santé. C'est une avancée comme les contrats de génération qui facilitent la transmission d'entreprise à des jeunes sans alourdir les charges. C'est dans la culture de l'artisanat. Autre innovation importante en Bretagne, c'est la mise en place de Viv'Arti Bretagne, l'équivalent d'un comité d'entreprise d'un grand groupe pour que nos salariés puissent, eux aussi, bénéficier d'avantages sur l'accès à la culture et aux loisirs.

Recueilli par
Bruno ALVAREZ.

L'Union des patrons de l'artisanat de Bretagne (UPA) vient de tenir son assemblée générale à Ploufragan, dans les Côtes-d'Armor.

L'arbre-éolienne pousse dans les Côtes

Une jeune entreprise briochine travaille à la mise au point de cette « machine » qui peut assurer l'autonomie électrique d'une famille.



Une éolienne originale et très design qui devrait bien s'intégrer dans le paysage !

La société NewWind, implantée dans la pépinière d'entreprise de Saint-Brieuc Agglomération, développe actuellement une éolienne en forme d'arbre baptisée Arbre à vent. Un arbre en acier, au trait design, doté d'une centaine de feuilles-éoliennes à même de couvrir les besoins en électricité d'une famille de quatre personnes hors chauffage ou d'alimenter une station de recharges pour voitures électriques. NewWind devrait commercialiser cet automne deux tailles d'arbres : l'un d'une puissance

de 2,5 kilowatts et un autre de 3,5 kilowatts. Des prototypes sont en construction et les premières plantations test devraient avoir lieu cet été sur la communauté de communes du Mené et à proximité du radôme de Pleumeur-Bodou. L'arbre à vent devrait être commercialisé à partir de 16 000 € HT et, compte tenu du crédit d'impôt énergies renouvelables, serait amortissable en dix ans assurément ses concepteurs.

François GRÉGOIRE.

Doux : six mois de plus pour convaincre

Le groupe volailler a obtenu une prolongation de sa période d'observation. Il doit sortir du redressement judiciaire en novembre.

Le tribunal de commerce de Quimper a accordé un nouveau sursis de six mois au groupe Doux. L'ex-leader de la volaille en Europe a donc jusqu'au mois de novembre pour sortir du redressement judiciaire. Si le groupe voit cette nouvelle comme une bonne opportunité pour se réorganiser, les syndicats sont plus dubitatifs. « Qu'est-ce qu'on peut faire de plus en six mois alors que ça fait un an que Doux est en redressement judiciaire ? », s'interroge Nadine Hourmant, déléguée Force Ouvrière. D'autant plus qu'ils voient d'un mauvais œil l'arrivée au capital de l'investisseur français Didier Calmels. « Ils nous laissent encore dans les mains d'un financier, s'insurge Raymond Gouiffès, CGT, quels sont leurs objectifs, leurs garanties ? » Didier Calmels est un habitué de la reprise d'entreprises. Il doit signer un



La baroud d'honneur des derniers licenciés de Doux-Pleucadeuc.

accord avec Doux d'ici la fin de semaine pour reprendre les deux tiers du capital (Ouest-France du 22 mai). L'investisseur devrait aller à la rencontre des salariés dès jeudi, à l'usine

Père Dodu de Quimper, avant le comité central d'entreprise, le 11 juin, à Châteaulin. Par la voix d'Arnaud Marion, le manager de transition de Doux, l'homme d'affaires a assuré

qu'il n'y aurait « pas de nouvelle restructuration ». Une promesse, qu'une fois encore, les syndicats ont du mal à croire. « Pleucadeuc sait bien ce que les engagements de Doux veulent dire... », ironise Raymond Gouiffès. L'usine du Morbihan a été liquidée la semaine dernière. Toute la journée d'hier, les 147 derniers licenciés de l'abattoir de Pleucadeuc ont occupé le site. Ils ont ainsi fait pression sur les longues négociations qui se sont tenues entre les délégués syndicaux et les liquidateurs judiciaires à l'occasion d'un comité d'entreprise. Ils ont obtenu une aide spécifique de 270 € par salarié et par année d'ancienneté, en plus des diverses indemnités liées à la liquidation.

Élodie RABÉ
et Christine BAUCHEREL.

La Bretagne en bref

Au collège, il vendait du « shit » à un enfant de 12 ans

Deux élèves de 5^e de Brest ont été surpris, hier, en pleine transaction dans les toilettes de leur collège. Quand le surveillant est intervenu, l'un, âgé de 14 ans, venait de vendre un demi-gramme de résine de cannabis, pour 5 €, à un garçon de 12 ans. Ce

dernier aurait assuré que ce n'était pas pour sa propre consommation, mais pour un autre élève de 14 ans. Le vendeur sera convoqué devant le juge des enfants, tandis que les deux autres iront devant le délégué du procureur pour un rappel à la loi.

Trois hommes incarcérés pour violences aggravées

Arrêtés lundi et mardi, trois hommes de 23, 27 et 31 ans ont été présentés au juge des libertés et de la détention, hier, à Lorient. Ils ont été incarcérés. Deux d'entre eux, qui ont demandé un délai pour préparer leur défense, reverront toutefois le juge mardi. Une information judiciaire pour

violences aggravées et vol aggravé doit être ouverte. Ils sont soupçonnés d'avoir ligoté et frappé un jeune homme, la semaine dernière, à Hennebont, et de lui avoir fait boire un liquide toxique. L'enquête de police se poursuit pour éclaircir les circonstances de l'agression, encore floues.

Les frères du condamné menacent la surveillante

Mardi, un homme de 19 ans a été condamné pour avoir incendié la voiture d'une surveillante du collège Racine, à Saint-Brieuc, le 7 avril. Déjà condamné avec deux de ses frères pour extorsion de fonds dans une affaire de racket aux abords du collège, il avait menacé le personnel du collège auquel il reprochait d'avoir témoigné dans cette affaire. Mais

mardi, une demi-heure après l'audience du tribunal qui a condamné le jeune homme à 15 mois de prison ferme, cinq de ses frères sont allés menacer la surveillante chez elle. Les policiers sont rapidement intervenus. Les trois majeurs seront jugés au tribunal de Saint-Brieuc le 18 juin, les deux mineurs passeront devant le juge des enfants le 17 septembre.

Les Ramoneurs de Menhirs s'offrent une discothèque



Les Ramoneurs de Menhirs, ici avec Louise Ebel, nouveaux gérants de la discothèque bigoudène Le Kalao.

À Combrit, dans le Finistère, la boîte de nuit le Kalao devient Kalao. « Un îlot artistique », selon son nouveau gérant, le groupe rock-punk breton Les Ramoneurs de Menhirs. L'idée : en faire un lieu convivial où les artistes seront en contact avec leur public. « Nous voulons recréer la chaleur, l'esprit des festou-noz avec des artistes qui passent plusieurs fois », explique Loran, le guitariste

des Ramoneurs de Menhirs. On y trouvera une salle de spectacle de 500 places, mais aussi un tatoueur, une boutique alternative qui vendra des tee-shirts, des bijoux, un petit restaurant. Après la fête, le public pourra même rester dormir sur place, dans la cinquantaine de lits à 10 € la nuit. Ouverture les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre, avec notamment, Louise Ebel et des groupes mexicains.

Trafic de cigarettes : un Irlandais relaxé à Saint-Malo

Un routier Irlandais de 45 ans, poursuivi pour trafic de quatre millions de cigarettes (des contrefaçons probablement chinoises) a été relaxé, hier, par le tribunal correctionnel de Saint-Malo. Mais l'affaire n'est cependant pas close. Le parquet a en effet fait appel de la décision des juges. Il avait requis quinze mois de prison ferme, outre une amende douanière de 486 000,00 € équivalente à la valeur hors taxes du chargement illicite. Cette marchandise, d'un poids de

deux tonnes, en provenance d'Espagne était répartie dans 400 cartons, dissimulés sous des packs d'eau minérale. Pour des faits identiques, le chauffeur a déjà été sanctionné de deux ans de prison par la justice anglaise avant qu'elle ne consente à l'extrader vers la France. Les faits remontent à 2005, mais ont suivi les méandres d'une enquête compliquée, couronnée par un mandat d'arrêt européen.

Football : une rencontre Bretagne-Mali à Carquefou

L'équipe nationale de football du Mali, dont le capitaine est l'ex-Lorientais, aujourd'hui Barcelonais, Seydou Keita, sera en stage en Bretagne, fin mai. Les Aigles, entraînés par le Breton Patrice Carteron, y prépareront les éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Gérard Russo, président et Fañch Gaume, directeur de Bretagne football association (BFA) en ont profité pour organiser une rencontre « internationale » opposant le Mali à une sélection professionnelle bretonne, dirigée par Claude Le Roy, originaire de Bourbric et

ancien entraîneur de nombreuses sélections nationales africaines. Parmi les joueurs bretons annoncés, on compte quelques pointures : Mickaël Landreau (Bastia), Yoann Gourcuff (Lyon), Etienne Didot (Toulouse), Romain Danzé (Rennes), Gaël Danic (Valenciennes), etc. Les recettes de ce match de bienfaisance seront versées à Kati, une ville malienne jumelée avec Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Atlantique). **Bretagne - Mali**, mardi 28 mai (20 h 30) au stade Moulin-Boisseau de Carquefou, près de Nantes.